



# Baie de Morlaix

## Étude d'opportunité d'une labellisation Ramsar de zones humides d'importance internationale

**L**a baie de Morlaix représente un vaste complexe de zones littorales et marines. C'est un site d'une richesse écologique remarquable. Ces caractéristiques ont été identifiées au niveau national (Lethier, 1998) comme compatibles avec une labellisation internationale Ramsar de milieux humides.

Les usages et l'utilisation historique du site ont permis de maintenir jusqu'à aujourd'hui la diversité des paysages et la richesse de la biodiversité de la baie. Cette qualité environnementale fait de la baie de Morlaix un site fortement attractif.

*La présente note a vocation à présenter aux acteurs du territoire des éléments synthétiques sur l'écologie du site et sur l'intérêt éventuel d'une labellisation Ramsar. Ce travail constitue une aide à la décision, notamment pour les élus des collectivités, qui seront amenés à décider d'entreprendre ou non, une démarche de labellisation.*

### 1. CONTEXTE

#### 1.1. Ramsar, une reconnaissance internationale de la qualité de milieux humides

Les milieux humides comptent parmi les écosystèmes les plus productifs et diversifiés de la planète. Les fonctions écologiques qu'ils assurent sont le fondement de multiples services indispensables au bien-être humain.

La Convention de Ramsar est un traité intergouvernemental visant la conservation et l'utilisation durable des zones humides. Le label associé à cette convention récompense et valorise des milieux aquatiques dont l'utilisation par l'homme a permis de conserver une forte qualité écologique. À l'origine axée sur la préservation des habitats d'oiseaux d'eau, la convention a élargi son champ de valorisation à la protection de tous les aspects de la biodiversité et à la protection des valeurs so-

ciales et culturelles présentes sur le territoire des zones humides.

La désignation en tant que site Ramsar constitue pour chaque zone humide concernée, un label de reconnaissance de leur importance internationale.

**La désignation d'un Site Ramsar** s'effectue sur la base de différents critères : type de zone humide rare ou unique, présence d'espèces animales ou végétales rares ou en danger, en nombre significatif à l'échelle mondiale...

Pour être labellisé Ramsar, un site doit pouvoir justifier d'au moins un critère Ramsar parmi les 9 existants.

#### Le réseau de sites :

- 2333 sites dans le monde
- 48 en France
- 2 en Bretagne (Golfe du Morbihan, baie du Mont Saint-Michel)

## 1.2. La démarche Ramsar en Finistère : une démarche adaptée au territoire

Le Finistère compte près de 10 % de sa surface en zone humide avec une diversité paysagère et écologique très intéressante. De grands paysages comportant des zones humides exceptionnelles ont fait l'objet d'un repérage au niveau national dans le cadre de travaux du Museum national d'histoire naturelle (rapport Lethier, 1998) et du Conservatoire du littoral (1998). Il s'agit de la baie d'Audierne, la baie de Goulven-Keremma, la baie de Morlaix, la rade de Brest et les tourbières des Monts d'Arrée.

Lors du lancement de la Journée mondiale des zones humides 2016 à Brest, l'association Ramsar France, a encouragé l'identification de sites Ramsar en Finistère en proposant à la Cellule d'animation sur les milieux aquatiques (CAMA) du Conseil départemental en partenariat avec le Forum des Marais Atlantiques d'initier et de coordonner la démarche auprès des territoires.

En 2018, La CAMA a proposé d'accompagner les territoires volontaires pour analyser dans un premier temps l'opportunité de la labellisation. A l'issue d'un appel à manifestation d'intérêt, les cinq territoires pré-identifiés sur le département ont répondu favorablement pour le lancement de cette étude d'opportunité. L'étude pilotée par la CAMA a été réalisée avec l'appui de deux stagiaires afin d'analyser :

- les caractéristiques écologiques pouvant être valorisées ;
- l'intérêt pour les acteurs du territoire de se lancer dans une démarche de labellisation.

Ce travail a été mené en lien étroit avec les élus référents et chargés de missions des cinq territoires et a été accompagné par un ensemble de référents institutionnels et scientifiques.



## 2. ÉLÉMENTS DE SYNTHÈSE DE L'ÉTUDE D'OPPORTUNITÉ

### 2.1. L'analyse de la qualité écologique

#### 2.1.1. La qualité écologique

Secteur essentiellement marin, la baie présente de nombreux habitats naturels dont les herbiers de zostères, bancs de maërl, champs de blocs et forêts de laminaires. Ces habitats forment des réseaux complexes d'une grande richesse spécifique qui servent notamment d'abris pour des crustacés et poissons ayant une importance économique locale.

La zone voit la présence et le transit réguliers de plus de 20 000 oiseaux d'eau parmi lesquels la Bernache cravant dont les effectifs recensés font de la baie de Morlaix un site d'importance internationale pour cette espèce. Les suivis scientifiques, dont ceux réalisés par la station biologique de Roscoff, permettent de témoigner de la présence de plusieurs milliers d'espèces animales et végétales. Le Phoque gris et les herbiers à Zostère marine en sont deux éléments emblématiques.

#### 2.1.2. Les critères Ramsar

Sur la base des documents existants, des suivis en place et des échanges avec les différents référents techniques et scientifiques, l'étude met en avant que le site de la baie de Morlaix répond à 8 des 9 critères fixés au niveau international. Pour ces 8 critères, les éléments permettant de les justifier et de les quantifier ont été agrégés et renseignés dans la Fiche descriptive Ramsar.

Le site Natura 2000 dispose d'un plan de gestion spécifique qui peut être utilisé comme plan de gestion Ramsar, dans la mesure où il concernerait la totalité ou une grande partie du territoire labellisé. Plusieurs pistes de réflexion sont en effet possibles concernant les périmètres :

- le calquer sur le périmètre Natura 2000, pour faciliter la gestion ;
- intégrer une dimension fonctionnelle plus complète via des compléments d'inventaires existants comme l'inventaire permanent des zones humides (IPZH).

#### 2.1.3. Chiffres et notions clés

- 12 référents naturalistes consultés au sein des structures suivantes :  
*Bretagne Vivante, Bretagne Grands Migrateurs, Conservatoire Botanique National de*

*Brest, Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement, Groupe d'Études des Invertébrés Armoricaux, Groupe Mammalogique Breton, Observatoire de l'Environnement en Bretagne, Institut Universitaire Européen de la Mer, Océanopolis, Stations biologiques de Roscoff et de Concarneau, Réserves naturelles de France.*

- Plus de 3000 espèces animales et 700 espèces végétales marines inventoriées dans la région de Roscoff par la station biologique ainsi qu'une centaine d'espèces d'oiseaux d'eau nicheurs ou hivernants.
- 8/9 critères Ramsar identifiés permettant une labellisation sur le plan écologique.



8/9  
critères  
RAMSAR  
pré-identifiés

## 2.2. L'analyse du territoire et des attentes des acteurs

La baie de Morlaix est appréhendée avant tout comme un espace de forte diversité écologique, support productif d'activités professionnelles et de loisirs. Zone de transition, la baie constitue un cadre de vie caractéristique, un espace de ressourcement tourné vers la mer, un lieu toujours changeant et vivant. L'attachement à la baie se fonde sur un regard paysager, scénique, conditionné par la possibilité d'une déambulation en son sein. La baie est partie prenante de l'identité maritime du territoire et constitue un capital qui dépend intimement de la qualité de l'environnement, tant pour les activités marines et côtières que pour le tourisme. Les acteurs rencontrés affirment que le maintien et le développement des activités économiques et sociales (tourisme, cultures marines, usages locaux...) nécessitent que l'environnement soit géré de façon optimale.

### 2.2.1. Les entretiens menés sur le site

#### Entretiens réalisés :

Morlaix communauté	
2	Elus communautaires
3	Responsables Environnement
1	Direction de l'office de tourisme
Territoire de la baie de Morlaix	
1	Naturaliste - gestionnaire
1	Association d'éducation à l'environnement

Le recours à des entretiens bilatéraux a eu pour objectif de recueillir les visions des espaces concernés, les attentes, les préoccupations générales et les interrogations spécifiques à la démarche de labellisation Ramsar.

Ce travail a permis d'évaluer, de manière préliminaire, la concordance entre ces préoccupations et attentes, et ce que pourrait apporter une labellisation Ramsar, sur ce territoire. Les éléments exprimés par les personnes rencontrées sont restitués ici sous forme de synthèse.

### 2.2.2. Les préoccupations et les attentes relatives au site de la baie de Morlaix

Pour l'ensemble des personnes sollicitées, les répercussions incertaines de l'évolution du climat et l'érosion du littoral auront une incidence de plus en plus forte sur les activités professionnelles et de loisirs, sur les habitations et, plus largement, sur la notoriété de la baie, affectant toute décision future. La gestion des impacts de l'homme sur l'état sanitaire de la mer apparaît également au centre des attentions des acteurs du littoral et du milieu marin. La baie est un espace re-

fuge pour certaines espèces de la faune et de la flore terrestre et marine. La maîtrise de la fréquentation de loisirs implique, pour les acteurs de l'environnement, un travail partagé de long terme pour le maintien des fonctions écologiques de ce refuge.

Ces éléments ne suscitent toutefois pas de préoccupations majeures parmi les personnes interrogées. En effet, il est mentionné que le territoire bénéficie d'une mobilisation des acteurs en faveur de la baie. Des gouvernances thématiques jugées structurées, opérationnelles et suffisantes ont été mises en place. Ce fonctionnement contribue à assurer une concertation entre acteurs pour définir des priorités communes dans le domaine environnemental. Les freins mentionnés à ce sujet concernent les moyens disponibles, le manque de temps, le besoin de prospective sur l'évolution du territoire au cours des décennies à venir.

Les personnes rencontrées font état d'un besoin renforcé de pédagogie et de communication en direction des élus, des habitants et des professionnels de la baie. Ces actions visent à mettre en avant l'environnement sous un jour positif, en mettant en évidence que la protection de ce patrimoine répond à un intérêt collectif de long terme. La compréhension et le partage de connaissances concernant les enjeux environnementaux s'appuient sur une double démarche de préservation et de valorisation du territoire. Ces actions de gestion et de pédagogie requièrent un plan directeur à moyen terme décloisonnant les domaines d'actions (en particulier patrimoine historique, tourisme et environnement), encadrant un développement économique et touristique compatible avec les enjeux de conservation des milieux naturels. De manière générale, les personnes rencontrées ont exprimé le fait que la dégradation de l'environnement aurait une incidence négative sur la qualité de vie.

### 2.2.3. Les éléments d'opportunité d'une labellisation Ramsar

Pour l'ensemble des personnes rencontrées, la labellisation est appréhendée comme un focus sur la valeur du patrimoine naturel. Elle serait un atout en matière de sensibilisation des habitants, des professionnels et des acteurs publics sur la valeur écologique de ce patrimoine. Cette valorisation renforcerait la fierté ressentie vis-à-vis de cet espace et pourrait contribuer à modifier les regards en faisant connaître son importance, à rebours de la dimension de contrainte souvent attachée à l'environnement. L'adhésion à un réseau international sur la base de critères reconnus est perçue comme une légitimation de l'action des acteurs de l'environnement qui œuvrent à la protection des milieux naturels. L'accès à un

réseau et la démarche multisites sur le département sont perçus comme intéressants dans la mesure où cela faciliterait la mise en perspective des actions et des enjeux et constituerait un argument pour convaincre partenaires et financeurs. Sur le plan touristique, l'obtention du label répondrait à une démarche de qualification et de positionnement vis-à-vis des autres territoires. Cette démarche pourrait associer les professionnels de la baie en tant que partenaires et bénéficiaires potentiels, en particulier les filières de la conchyliculture et de la production d'algues. Ce positionnement impliquerait une préservation renforcée des milieux.

Plusieurs personnes soulignent que l'intérêt d'une labellisation dépend essentiellement des actions entreprises notamment au regard des nombreuses instances de consultation thématique déjà existantes.

### 2.2.4. Les vigilances vis-à-vis d'une labellisation Ramsar

L'opérationnalité d'un label peu connu, selon les personnes rencontrées, est liée à un important travail d'explication et de transmission autour de la richesse écologique de la baie et des principes portés par le label. Il constituerait un outil cohérent avec l'existant, une étape, et non un outil se suffisant à lui-même en matière de gestion et de gouvernance. Il ne devrait pas se réduire à un seul argument promotionnel mais se concrétiser par un plan d'actions et une concertation élargie et transversale. Transversalité des domaines, coordination et communication sont ici des maîtres-mots. Les acteurs publics s'interrogent sur les apports du réseau Ramsar et sur la capacité d'une labellisation à fédérer les acteurs locaux, en l'absence de moyens supplémentaires alloués.



### 2.3. Diagnostic synthétique du territoire

La baie de Morlaix constitue un paysage à l'identité maritime forte dont la qualité environnementale est une préoccupation majeure pour les acteurs. Les acteurs jugent qu'il est nécessaire de renforcer la communication sur les actions qu'ils mènent. Les usages sont organisés et ne font pas l'objet de conflits notables dans les périmètres évoqués avec les acteurs.

Des interrogations apparaissent sur la gestion des problématiques liées aux répercussions de l'évolution du climat dont l'érosion du littoral.

#### Des fonctions essentielles assurées par les milieux naturels de la baie de Morlaix

Les services écosystémiques ci-dessous, qui figurent dans la fiche descriptive Ramsar, désignent les bénéfices que les usagers tirent du bon fonctionnement des milieux de la baie :

##### Services d'approvisionnement

Aliments pour l'homme

##### Services culturels

Loisirs/tourisme

Spirituels et d'inspiration

Scientifiques/pédagogiques

##### Services de régulation

Protection contre l'érosion

##### Service de support

Biodiversité

Cycle des matières nutritives

...mais les fonctions sont potentiellement menacées :

- changement climatique : recul du trait de côte, disparition d'espèces...
- qualité de l'eau douce et marine ;
- pression touristique ;
- espèces invasives : griffes de sorcière,

## 3. PRÉCONISATIONS

### 3.1. Opportunité de la labellisation

La baie de Morlaix présente des caractéristiques écologiques de grande valeur patrimoniale qui en font un site éligible à la labellisation Ramsar. La remarquable diversité des habitats naturels, des espèces et leur état de conservation ont permis d'identifier 8 critères sur les 9 de la Convention de Ramsar.

L'investigation menée confirme donc le repérage effectué dans les rapports initiaux et renseigne qualitativement et quantitativement les critères selon des chiffres actualisés.

Sur ce territoire, le label pourrait permettre :

- une reconnaissance de la qualité écologique de la baie ;
- de contribuer à diminuer les cloisonnements entre les différents domaines d'actions en s'appuyant sur la valeur commune qu'est la qualité écologique ;
- de renforcer une communication permettant de révéler la qualité du patrimoine naturel et de démontrer les compatibilités entre les activités économiques tournées vers la mer et la qualité de la ressource naturelle ;
- de développer un tourisme durable s'appuyant sur la qualité écologique de la baie de Morlaix ;
- de bénéficier d'une dynamique de réseau permettant de prendre du recul et de bénéficier des retours d'expériences d'autres sites Ramsar.

### 3.2. Besoins identifiés

Au vu des éléments d'opportunité exprimés en faveur d'une labellisation Ramsar, les propositions qui pourraient être intéressantes pour le territoire dans le cadre de la labellisation Ramsar :

- un suivi et une diffusion des données naturalistes et des caractéristiques fonctionnelles de la baie pouvant contribuer aux actions de communication ;
- une poursuite des échanges sur l'intérêt de la labellisation Ramsar pour les acteurs publics et les acteurs professionnels ;
- un accompagnement pour affirmer un tourisme de qualité et durable tourné vers la protection et la valorisation du patrimoine naturel et paysager et les usages de la baie (terroir) ;
- la mise en place en Finistère d'un réseau multisites permettant de mener des actions conjointes de valorisation liées à la labellisation Ramsar.

### 3.3. Appréciation synthétique de la CAMA quant à une candidature du territoire

Les acteurs publics rencontrés demeurent en attente de la démonstration de la plus-value du label par rapport aux outils existants et plus particulièrement de sa capacité à apporter un complément en matière de communication et de valorisation par rapport au dispositif Natura 2000. Les acteurs associatifs ont fait part de leur intérêt pour ce qu'ils appréhendent comme un outil de sensibilisation et une démarche de reconnaissance de la qualité écologique de la baie.

L'intérêt de la labellisation Ramsar sera fortement corrélé au positionnement des socio-professionnels utilisant les zones humides.

#### EN SYNTHÈSE, LA GRILLE D'ANALYSE SUIVANTE PEUT ÊTRE PROPOSÉE AUX ACTEURS DU TERRITOIRE :

Paramètre	Commentaire	Contexte
Critères naturalistes Ramsar	8/9	
Adéquation avec les projets du territoire	Pas de projet spécifique associé, réflexion sur la démarche de communication	
Portage local fort	Plus-value potentielle non démontrée	
Appréciation globale : Territoire intéressé par la labellisation mais plus-value potentielle et mobilisation à développer. Proposition d'initier la demande de labellisation après une phase complémentaire de sensibilisation et d'échanges notamment auprès des socio-professionnels		

Département du Finistère  
Service Patrimoine naturel, littoral et randonnée  
32, bd Duplex - CS 29029 - 29196 Quimper cedex  
Tél. 02 98 76 21 48 - Fax 02 98 76 24 60  
Courriel : spnrl@finistere.fr

finistere.fr